

La stratégie paralympique du Département de la Seine-Saint-Denis



En Seine-Saint-Denis,
**les Jeux Olympiques
et Paralympiques
de Paris 2024**

CONTACT PRESSE :

Gaby LEONARD

01 43 93 93 45

gleonard@seinesaintdenis.fr



COLLECTIVITÉ HÔTE



accélérateurs d'histoire(s)





Notre vision du handicap en dit beaucoup sur notre vision de la société en général. Pour le Département de la Seine-Saint-Denis, c'est une évidence autant qu'un engagement : les personnes en situation de handicap doivent être des citoyennes et des citoyens comme les autres, qui disposent des mêmes chances et des mêmes droits que n'importe qui dans la vie de la cité.

En offrant un moment fédérateur à la population et une tribune unique à des athlètes, les Jeux Paralympiques, que la Seine-Saint-Denis s'apprête à accueillir du 28 août au 8 septembre 2024, contribuent à modifier nos perceptions parfois erronées et à construire ce chemin vers l'égalité.

C'est tout le sens de la stratégie paralympique départementale qui vise non seulement à réussir l'accueil des Jeux Paralympiques, mais aussi et surtout à utiliser cet événement majeur pour améliorer de manière durable l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie.

Elle s'appuiera notamment sur le PRISME, un équipement sportif inclusif unique en Europe construit sous maîtrise d'ouvrage départementale, dédié au parasport ainsi qu'à la recherche sur les tenants de la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, avec Emmanuel Constant, Vice-président chargé de l'éducation et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Stéphane Blanchet, Vice-président chargé de l'autonomie et Zaïnaba Saïd Anzum, Conseillère départementale déléguée au sport, nous mobilisons l'ensemble des politiques publiques départementales pour faire de la mise en accessibilité universelle une réalité en Seine-Saint-Denis et construire une société inclusive, plus juste, plus équitable et plus solidaire.

STÉPHANE TROUSSEL
Président du Département de la Seine-Saint-Denis

LES JEUX AU SERVICE DE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE

Dans la dynamique des Jeux et en cohérence avec le Schéma autonomie 2019-2024, le Département veille à ce que l'ensemble des infrastructures construites sous sa maîtrise d'ouvrage soient pleinement accessibles à toutes et à tous. Les projets d'aménagements conduits par d'autres maîtres d'ouvrage ont également de fortes ambitions en termes d'accessibilité et préfigurent la ville de demain.

LE PRISME, UN ÉQUIPEMENT SPORTIF UNIQUE EN EUROPE

Situé à Bobigny, le Pôle de Référence Inclusif Sportif Métropolitain (PRISME) sera un site d'entraînement pour les Jeux de Paris 2024, dont il constituera le seul héritage paralympique dédié. Réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Département, les travaux sont conduits par un groupement mené par DEMATHIEU BARD Bâtiment Ile-de-France.

Unique tant par sa taille - 13 100 m² dont 8 200 m² de surface utile sur trois niveaux - que par sa conception universelle qui prend en compte l'ensemble des handicaps, le PRISME accueillera les activités suivantes :

- **Un centre sportif de loisirs et de compétitions** dédié à la pratique sportive des personnes en situation de handicap allant de l'initiation jusqu'au plus haut niveau.

- **Un pôle ressources et formation**

qui accueillera des activités de formation des clubs tout en étant un lieu ressource pour les collectivités et les actrices et acteurs du milieu sportif souhaitant renforcer l'accessibilité de leurs équipements.

- **Un pôle recherche et santé**

élaboré principalement avec l'Université Sorbonne Paris Nord voisine, cet espace de R&D accueillera des activités de recherche appliquée sur le parasport (tests sur du matériel, des prothèses, fauteuils) et sur les tenants de la pratique sportive des personnes en situation de handicap. La balnéothérapie et les espaces médicaux viseront à développer les passerelles entre sport et santé, la kinésithérapie, la rééducation...

Livré le 1^{er} avril 2024, le PRISME représente un coût d'investissement de **55,5 millions d'euros HT financé par le Département de la Seine-Saint-Denis**, avec, à date, les contributions de la Métropole du Grand Paris (13M€), de la SOLIDEO (4M€), de la Région Île-de-France (4M€), du Fonds de Solidarité et d'Investissement Interdépartemental (2,3M€), et de la Ville de Bobigny (500 000€).



DES JEUX QUI CONTRIBUENT À TRANSFORMER LES ÉQUIPEMENTS ET LES ESPACES PUBLICS DE LA SEINE-SAINT-DENIS

→ DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES PLUS NOMBREUX ET PLUS ACCESSIBLES

Les Jeux vont permettre la création ou la rénovation de 8 piscines en intégrant des normes ambitieuses en matière d'accessibilité universelle.

Par ailleurs, le second Plan Piscines départemental, lancé en septembre 2022, permettra non seulement d'accélérer jusqu'en 2028 la création de nouvelles lignes d'eau mais aussi de poursuivre la remise à niveau des équipements aquatiques dans le département, notamment en termes d'accessibilité. Les projets allant plus loin que les normes réglementaires en matière d'accessibilité, et/ou ceux qui favorisent l'accès de toutes et tous aux bassins avec la création d'équipements aquatiques, bénéficieront de financements supplémentaires allant jusqu'à 75% du coût des aménagements.

→ LA CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ ET INCLUSIFS

Lancée en décembre 2022, la stratégie départementale « Sport et espace public » vise à rendre l'espace public du territoire plus sportif, plus résilient et plus accessible, notamment aux personnes en situation de handicap.

ZOOM SUR L'ACCESSIBILITÉ DU CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE DE MARVILLE

Construite sous maîtrise d'ouvrage départementale, la piscine de Marville prévoit un bassin de faible profondeur isolé de la halle bassin et accessible par main courante, un parcours par ligne de couleur jalonné de bancs depuis les vestiaires jusqu'à la halle bassin, des rampes d'accès pour la mise à l'eau, ou encore des locaux pour le stockage de fauteuils amphibies ou l'accueil de chiens de personnes mal voyantes.



Cette stratégie se décline en deux volets :

- **un soutien financier aux projets d'équipements sportifs** portés par les communes à travers une surdotation départementale de 2,4 millions d'euros du plan « 5 000 terrains de sport » porté par l'Agence nationale du sport ;
- **la réalisation sur foncier départemental**, d'ici 2024, d'une dizaine d'équipements sportifs de proximité répondant aux enjeux précités.





© Concepteurs : Dominique Perrault, Architecte mandataire, (Groupement DOMINIQUE PERRAULT) ADAGP / Ingérop, MOE Ingénierie TCE / Une Fabrique de la Ville, urbanistes / CITEO, consultant mobilités / Agence TER, Paysagiste / UrbanEco, MOE écologue / Jean-Paul Lamoureux, consultant éclairage

VILLAGE DES ATHLÈTES

→ DE GRANDES AVANCÉES EN MATIÈRE DE MOBILITÉS

Dans le cadre des opérations de requalification de voiries départementales menées pour les Jeux (RD901, RD932, RD30, RD50), mais aussi de la création du Franchissement Ile-Saint-Denis (FRISD), le Département met en œuvre un haut niveau d'ambition en matière d'accessibilité des espaces publics. Ainsi, dès la conception, de nombreux engagements ont été pris pour faciliter les cheminements de toutes et tous en lien avec les associations du monde du handicap et de l'autonomie : désignation visuelle forte, travail sur l'intégration et le traitement des cheminements, choix de matériaux limitant le glissement et la réverbération de la lumière, escaliers doublés de rampes conçues en accessibilité, etc.

→ DES VILLAGES ACCESSIBLES AVEC UNE DÉMARCHE D'AMÉNAGEMENT QUI VISE À FAIRE HÉRITAGE

Dans le cadre des grands projets urbains du Village des Athlètes et du Village des Médias, la SOLIDEO met en œuvre un haut niveau d'exigence et d'innovation en matière d'accessibilité universelle, en lien avec les associations représentatives de personnes en situation de handicap.

Un travail particulièrement fin a été opéré sur les espaces publics et privés des deux Villages (traitement de l'ensemble de la chaîne de déplacement pour éviter les effets de rupture dans les cheminements, mise en œuvre d'une signalétique inclusive, 100 % des logements accessibles, etc.) dans l'objectif que cette démarche d'accessibilité universelle fasse héritage pour les futurs projets urbains.

VILLAGE MÉDIA



© SOLIDEO - TVK - LUXIGON - Anyoji Beltrando, Vincent Lavergne, Raum, Bourbouze Graindorge architectes

ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AUX JEUX

Au même titre que tou-te-s les habitant-e-s du territoire, les personnes en situation de handicap doivent être parties prenantes des Jeux Olympiques et Paralympiques, que ce soit en tant que spectateurs et spectatrices ou en contribuant à leur organisation.

→ 4 300 BILLETS FLÉCHÉS VERS LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX OU MÉDICAUX-SOCIAUX DE SEINE-SAINT-DENIS

Via son **accès prioritaire à la billetterie des Jeux**, le Département favorise la participation à l'évènement des personnes en situation de handicap en distribuant gratuitement :

2 500
BILLETS POUR LES JEUX PARALYMPIQUES

aux enfants et jeunes accueilli-e-s en instituts médico-éducatifs en Seine-Saint-Denis.

1 800
BILLETS POUR LES JEUX OLYMPIQUES

aux adultes accueilli-e-s dans les établissements sociaux ou médico-sociaux de Seine-Saint-Denis.

→ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ACCOMPAGNÉES PAR LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL « TOUTES ET TOUS VOLONTAIRES »

Le Département a mis en œuvre le programme « Toutes et tous volontaires » qui vise à identifier et accompagner les habitant-e-s de Seine-Saint-Denis vers le programme « Volontaires » de Paris 2024.

1 700 habitant-e-s se sont inscrit-e-s à ce programme, dont 3% de volontaires en situation de handicap. Le Département accompagne ainsi de manière rapprochée **une cinquantaine de volontaires en situation de handicap**, en leur proposant des formations ou des missions de bénévolat sur des événements sportifs en amont des Jeux Olympiques et Paralympiques.



© Département de la Seine-Saint-Denis

LA SEINE-SAINT-DENIS, TERRE D'ACCUEIL D'ÉVÈNEMENTS PARASPORTIFS

LA SEINE-SAINT-DENIS VA ACCUEILLIR 4 ÉPREUVES PARALYMPIQUES

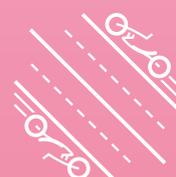


**PARA
ATHLÉTISME**
à Saint-Denis

**PARA
MARATHON**
qui partira
de La Courneuve



**VOLLEYBALL
ASSIS**
à Villepinte



**PARA CYCLISME
SUR ROUTE**
qui partira
de Clichy-sous-Bois

Ces épreuves offriront une tribune unique à des athlètes exceptionnel-le-s et contribueront à populariser le parasport. Le Département souhaite ainsi profiter de cette mise en lumière qui doit s'inscrire dans le temps pour continuer à **renforcer la présence du parasport dans le paysage sportif de la Seine-Saint-Denis.**

Notamment **grâce au PRISME, le Département accueillera de nouveaux événements parasportifs**, de loisir ou de haut niveau, en plus des événements déjà existants (championnats de France d'équitation adaptée, tennis fauteuil à Montfermeil, basket fauteuil à Saint-Ouen, escrime handisport à Villemomble, Festival des pratiques partagées, Intégrathlon).

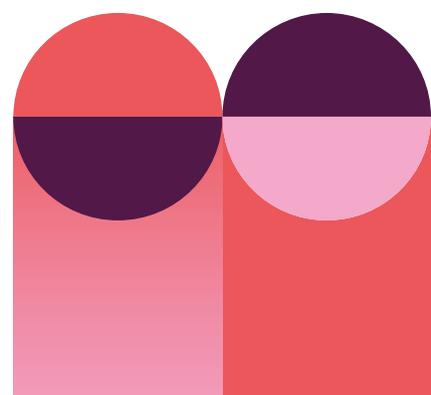


© Département de la Seine-Saint-Denis



**EMMANUEL
CONSTANT,**
Vice-président chargé
de l'éducation
et des Jeux Olympiques
et Paralympiques

« Si aujourd'hui le parasport est très apprécié et qu'il a gagné ses lettres de noblesse, c'est notamment grâce à de grands événements fédérateurs comme les Jeux Paralympiques qui offrent une tribune unique à des sportif.ve.s exceptionnel.le.s. De ce point de vue-là, les Jeux 2024 vont célébrer le sport qui change les vies. Comme notre vision du handicap en dit beaucoup sur notre vision de la société en général. En Seine-Saint-Denis, nous lui donnons une place centrale. Nous souhaitons faire du PRISME le catalyseur du développement du parasport en France et une terre d'accueil de grands événements parasportifs. »



STRUCTURER ET DÉVELOPPER UNE OFFRE DE PARASPORT EN SEINE-SAINT-DENIS

Les Jeux sont une occasion formidable de créer un maillage parasportif sur l'ensemble du territoire afin que chacun-e puisse pratiquer l'activité physique de son choix à proximité de son domicile.

→ DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME « CLUBS INCLUSIFS »

En lien avec le Comité paralympique et sportif français (CPSF), ainsi que les partenaires du milieu sportif et parasportif du territoire, le programme « Clubs inclusifs » vise à proposer des **sessions de formation aux encadrant-e-s et dirigeant-e-s des clubs**. A raison de deux sessions de formation par an, l'objectif est de développer avec ces clubs des **sections parasportives dédiées, en inclusion ou en partenariat avec un établissement social ou médico-social**, afin de créer un réseau et une offre pérenne.

→ CRÉATION D'ÉCOLES « MULTI-SPORTS ADAPTÉS »

Afin de répondre au manque d'offres sportives à destination des enfants et adolescent-e-s en situation de handicap mental et/ou psychique, le Comité départemental de sport adapté, soutenu par le Département et par l'appel à projet « Impact 2024 » de Paris 2024 à hauteur de 30 000 euros par an chacun, accompagne la **création de sections de sport adapté au sein des écoles multi-sports de villes (EMS)**.

En 2022, 4 villes ont déployé une section sport adapté au sein de leur EMS (Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois, Saint-Denis, Sevran). L'objectif est d'en ouvrir 4 tous les ans.



© Département de la Seine-Saint-Denis

→ UN SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS ASSOCIATIFS

En plus des dispositifs de droit commun qui permettent de financer les partenaires du milieu parasportif du territoire comme l'aide à l'organisation de manifestations sportives d'intérêt départemental (80 000 euros pour une quinzaine d'évènements chaque année) ou encore le soutien financier pour renforcer les efforts d'inclusion du mouvement sportif (100 000 euros par an au total), **le Département soutient, sous la forme d'un appel à projets, le développement d'activités parasportives par les associations :**



• L'appel à agir In Seine-Saint-Denis :

En 2022, 12 projets associatifs ont été soutenus pour un montant global de plus de 70 000 euros.

Une enveloppe financière de 100 000 euros sera mobilisée pour l'année 2023 afin de renforcer le soutien du Département à ce type de projets.



MARIE-AMÉLIE LE FUR,
Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français



« Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 constituent une opportunité historique de favoriser une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap dans la sphère sportive et citoyenne. La Seine-Saint-Denis est au cœur du dispositif des JOP, concentrant en son sein une majorité de lieux clés. Je salue la stratégie paralympique déployée par le département, qui, en cohérence avec la politique et les programmes du CPSF, prend des engagements concrets comme le dispositif « Club Inclusif » ou encore l'adhésion au programme ESMS & CLUBS. »

DÉVELOPPER LE PARASPORT ET SENSIBILISER LES ENFANTS AU HANDICAP DANS LES COLLÈGES DE SEINE-SAINT-DENIS

Par le coup de projecteur qu'ils permettent, les Jeux paralympiques sont une opportunité pour développer des actions de sensibilisation autour du handicap dans les collèges, ainsi que des activités sportives partagées.

→ EXTENSION DU PROGRAMME « CLUBS INCLUSIFS » AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DES COLLÈGES

Les élèves en situation de handicap dans les collèges peuvent être très éloigné·e·s de la pratique sportive que ce soit en temps scolaire ou périscolaire. Dans le même temps, les enseignant·e·s en EPS cherchent à **enrichir leurs pratiques pour aller plus loin** dans l'accueil des enfants en situation de handicap.

Ainsi, dès l'année 2023, les **sessions de formation du programme « Clubs inclusifs »** seront étendues aux professeur·e·s d'EPS des associations sportives des collèges afin qu'elles et ils développent des activités sportives, dédiées ou en inclusion, aux collégiennes et collégiens en situation de handicap.

13 000

**billets alloués
aux collégien·ne·s**
pour les Jeux Paralympiques

→ CRÉATION D'UN KIT PÉDAGOGIQUE PARASPORTIF

En lien avec les partenaires du Département (Education nationale, Paris 2024, ARS, CPSF, UNSS 93), **une ressource dédiée** sera mise en place en 2023 (fiches pédagogiques sportives, supports de sensibilisation au handicap, retours d'expérience...) sur l'espace numérique de travail du Département à destination des enseignant·e·s.

→ 13 000 BILLETS ALLOUÉS AUX COLLÉGIEN·NE·S POUR LES JEUX PARALYMPIQUES POUR CONTRIBUER À CHANGER DE REGARD SUR LE HANDICAP

Dans le cadre de la stratégie d'achat de billetterie du Département, **13 000 billets seront alloués aux collégien·ne·s pour les Jeux paralympiques, soit 100 billets par collège.**

Les collèges pourront se saisir de cette opportunité pour développer et valoriser des projets autour du parasport et du handicap, contribuant ainsi à changer les représentations.



© Département de la Seine-Saint-Denis



© Département de la Seine-Saint-Denis



**accélérateurs
d'histoire(s)**

Toute l'actualité
des Jeux de Paris 2024
en Seine-Saint-Denis sur

jopparis2024.seinesaintdenis.fr

CONTACT PRESSE :

Gaby LEONARD
01 43 93 93 45
gleonard@seinesaintdenis.fr



En Seine-Saint-Denis,
**les Jeux Olympiques
et Paralympiques
de Paris 2024,**

**accélérateurs
d'histoire(s)**



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

COLLECTIVITÉ HÔTE

